



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**Découvrez
les coulisses !**

à noter



Grand Chambéry utilise déjà les eaux usées traitées, notamment pour le curage des réseaux d'assainissement.

Borne de ré-utilisation des eaux usées traitées, une alternative à l'usage de l'eau potable pour les professionnels

Grand Chambéry collecte, dans son usine de dépollution, la majeure partie des eaux usées du territoire. Une fois dépolluées, ces eaux usées traitées peuvent être réutilisées dans de nombreux processus industriels et pour les services publics : nettoyage des sols ou des voiries, arrosage, curage de réseaux...

Pour répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau potable, en juin, Grand Chambéry va mettre à disposition des professionnels une borne de ré-utilisation de ces eaux usées traitées avec un niveau de qualité réglementé. En parallèle, l'Agglomération a contacté les entreprises de la zone industrielle de Bissy susceptibles d'être intéressées. Plusieurs ont déjà confirmé leur intérêt pour cette démarche.



Un fonds d'aide pour une alimentation durable et résiliente

Travaillant depuis plusieurs années sur une stratégie alimentaire durable et résiliente, Grand Chambéry reconnaît l'importance de soutenir les associations et structures d'insertion qui visent à relocaliser l'alimentation, à tous les niveaux de la chaîne alimentaire : production, transformation, distribution, consommation. Il apparaît aussi essentiel de favoriser le lien entre les producteurs et le grand public à travers des actions de sensibilisation, et de lutter contre la précarité alimentaire.

C'est pourquoi l'Agglomération a mis en place un fonds d'aide financière pour soutenir des projets innovants en lien avec l'alimentation durable. Ce fonds d'aide sera attribué chaque année dans le cadre d'appels à projets sur l'alimentation durable et le développement des circuits courts.

+ d'infos :
amenagement.durable@grandchambery.fr

SYMOS

Syndicat des Mobilités de l'Ouest Savoyard

Découvrez le nouveau site internet du SYMOS

Le SYMOS, Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard, réunit Grand Chambéry, Grand Lac, Cœur de Savoie et le Département de la Savoie autour d'un objectif commun : faciliter les déplacements du quotidien à l'échelle d'un bassin de vie de 240 000 habitants. Il a pour but de contribuer à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et activités de son périmètre d'intervention, en favorisant l'intermodalité, l'attractivité des modes de transports collectifs et le développement de l'écomobilité : covoiturage, autopartage, modes doux...

Il vise à organiser, à horizon 2030, les transports en commun en déplaçant les frontières administratives actuelles des intercommunalités.

Pour suivre le syndicat : symos.fr.

ÉDITORIAL



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

Les piscines et la patinoire de Grand Chambéry sont des lieux de sport, de loisirs, d'apprentissage et de rencontres qui participent pleinement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

Leur bon fonctionnement repose sur une organisation exigeante et de nombreux savoir-faire dont on ne soupçonne pas toujours l'existence en tant qu'usager.

Dans ce magazine, les équipes des grands équipements de Grand Chambéry ouvrent grand les portes pour que vous puissiez découvrir les coulisses de leur quotidien. Agents d'accueil, maîtres-nageurs, éducateurs sportifs, techniciens, personnels d'entretien ou encore équipes administratives : toutes et tous jouent un rôle essentiel pour que les usagers qui fréquentent notre patinoire et nos piscines profitent au maximum d'un moment de détente, en toute sécurité.

À travers eux, c'est toute la réalité du service public de proximité qui s'exprime, au plus près des habitants.

En décembre dernier, le conseil communautaire a adopté le budget 2026 de l'Agglomération. Malgré un contexte national complexe et incertain, Grand Chambéry maintient un niveau d'investissement ambitieux, au service des habitants et des 38 communes qui la composent.

Transition écologique, mobilités, protection des ressources, accompagnement social, ce budget prépare l'avenir sans renoncer à la qualité des services rendus aux habitants.

Dans le même esprit, nous avons adopté le Schéma des mobilités du Syndicat mixte de l'Ouest savoyard (SYMOS), feuille de route de la politique des mobilités pour les prochaines années sur un territoire qui regroupe Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie, soit un bassin de vie de près de 240 000 habitants.

En coordonnant les actions de plusieurs intercommunalités, ce schéma des mobilités envisage les déplacements du quotidien au-delà des frontières administratives. Il permettra de construire des solutions adaptées aux besoins des employeurs et des habitants, notamment par l'amélioration des transports en commun.

SOMMAIRE

- P. 04 VU !
- P. 06 ON EN PARLE
- P. 11 À LA LOUPE
Équipements sportifs : découvrez les coulisses !
- P. 16 UNE QUESTION...
Comment faciliter les déplacements à l'échelle d'un bassin de vie ?
- P. 17 C'EST DIT !
L'autopartage, alternative à la voiture individuelle
- P. 18 ILS AGISSENT
- P. 21 BONS PLANS



**RETROUVEZ
D'AUTRES
INFOS SUR**

 grandchambery.fr



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur grandchambery.fr et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 90 / Hiver 2026

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - communication@grandchambery.fr - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin, Léane Charrier / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Copyright photographies : Grand Chambéry si aucune mention sur la photographie

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage : 76 800 ex. - Imprimerie Imaye Graphic.







ÉMONIE DES OEUX

29 janvier 2026



**Vœux de Grand Chambéry
au Parc des expositions,
jeudi 29 janvier 2026**

UNE AGGLOMÉRATION RICHE DE LA DIVERSITÉ DE SES 38 COMMUNES.

Ces vœux auront été l'occasion de faire un bilan des actions menées ces dernières années, actions qui auront permis de continuer à améliorer les services publics, mais aussi à préparer l'avenir du territoire.

Une agglomération solidaire et attractive, riche d'une grande diversité, engagée dans la transition écologique et énergétique... Une agglomération faite de 38 communes qui s'unissent et allient leurs forces pour construire des projets communs au bénéfice des habitants.

on en parle

L'info en direct sur  grandchambery.fr     

L'institution

Un budget de confiance au service des habitants de l'agglomération et des communes

Le 18 décembre 2025, le conseil communautaire a adopté le budget de Grand Chambéry pour l'année 2026. Cette adoption intervient une nouvelle fois dans un contexte politique et économique particulièrement complexe à l'échelle nationale. Malgré les contraintes budgétaires qui s'exercent sur les collectivités locales, Grand Chambéry garde le cap avec un budget équilibré.

LA CONFIANCE DANS L'ACTION DE PROXIMITÉ

Distribution de l'eau potable, gestion des déchets, exploitation du réseau de transports en commun, accueil dans les équipements sportifs, accompagnement vers l'emploi ou encore soutien aux dispositifs de politique de la ville... Grand Chambéry continue d'agir au plus près des habitants pour les accompagner dans leur vie quotidienne.

LA CONFIANCE DANS L'AVENIR DU TERRITOIRE

Avec plus de 89 M€ d'investissements en 2026, Grand Chambéry poursuit une politique ambitieuse en faveur de la protection du cadre de vie, de soutien à la production de logements, de l'attractivité économique et touristique du territoire.

Grâce à plusieurs fonds de concours, elle soutient les projets portés par ses 38 communes dans divers domaines : tourisme, ruralité, transition énergétique...

Ainsi, 100 000 € sont prévus pour le fonds de concours « Tourisme du bien-vivre », créé en 2024 pour accompagner les communes dans leurs projets de diversification touristique.

Les taux de fiscalités locales resteront au même niveau qu'en 2025.

La tarification de l'eau potable et de l'assainissement progresse de 2 % en 2026 par rapport à 2025. Ce rythme de progression, constant depuis 2014, est inchangé cette année malgré l'incidence forte de l'inflation sur les coûts d'exploitation observée depuis plusieurs années.

LA CONFIANCE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le budget 2026 traduit les engagements pris par le territoire au travers du nouveau Plan climat 2026-2031, notamment avec la transition énergétique du parc de bus, la production d'énergies durables, mais aussi la protection de la ressource en eau.

Investir aujourd'hui pour préserver les ressources, accompagner les mobilités durables, adapter le territoire au changement climatique, c'est préparer un avenir plus juste et plus soutenable pour les générations futures qui vivront dans l'agglomération.

Cette confiance, Grand Chambéry peut l'avoir grâce à une gestion rigoureuse et responsable de ses finances qui lui permet de porter un programme d'investissement ambitieux, deux fois plus élevé que les Agglomérations de même taille.

Ce budget 2026 traduit une volonté claire : agir avec responsabilité et solidarité au service des habitants, des communes et du territoire.

UN BUDGET 2026 POUR :



Budget général : 106 385 938 €



Mobilités : 38 906 910 €



Déchets : 24 363 470 €



Eau potable : 20 605 807 €



Assainissement : 18 303 133 €

DES PROJETS POUR CONCRÉTISER LE PLAN CLIMAT DE GRAND CHAMBÉRY

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Afin d'assurer une gestion durable de la ressource en eau sur le territoire, Grand Chambéry va investir dans de vastes travaux liés à l'eau potable et à l'assainissement. Outre la poursuite des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'Agglomération lance un programme de rénovation des réservoirs d'eau potable, qui deviennent vieillissants, en traitant notamment leur étanchéité. Sur 2026, l'opération la plus importante concernera les réservoirs de la Bataillarde à Chambéry. L'usine de dépollution des eaux usées va également connaître d'importants travaux de réhabilitation des biofiltres pour maintenir un haut niveau de performance du traitement.

12,4 M€
POUR PRÉSERVER
LA RESSOURCE EN EAU

CRÉER ET SÉCURISER DES LIAISONS CYCLABLES

En 2026, Grand Chambéry poursuit sa politique en faveur des cyclistes, notamment par le prolongement de la piste cyclable bidirectionnelle entre le boulevard Henry Bordeaux et l'avenue du Comte Vert, ou la rénovation des passerelles dédiées aux modes de déplacements doux Armand Challes à Chambéry et des Sablons à La Ravoire.

2,4 M€ POUR LA CRÉATION
ET LA SÉCURISATION DES LIAISONS
CYCLABLES

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PARC DE BUS

Grand Chambéry a engagé la transition énergétique de son parc de bus. L'objectif, à terme, est de remplacer les bus diesels par des motorisations plus écologiques (électrique, biogaz).

Depuis 2023, 18 véhicules ont été acquis pour 6,7 M€. En 2026, 5 bus électriques et 7 bus bioGNV viendront compléter cette flotte décarbonée.

D'ici 2030, l'Agglomération aura acheté 30 bus bioGNV ou électriques.

6 M€
POUR UNE FLOTTE
DE BUS DÉCARBONÉE

PRODUIRE TOUJOURS PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

2026 verra l'aboutissement de la mise en œuvre du schéma directeur de la transition énergétique de Grand Chambéry. 455 000 € sont notamment dédiés à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le Chambéry Savoie Stadium, dont la production couvrira les besoins énergétiques de la piscine aqualudique du Stade. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur le réservoir d'eau potable des Monts.

1,3 M€
POUR LA PRODUCTION
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

Depuis plusieurs années, Grand Chambéry propose le dispositif « MonPass'Rénov », un accompagnement technique et financier des propriétaires privés pour rénover leurs logements.

Afin de poursuivre une dynamique qui s'amplifie chaque année, le dispositif est maintenu en 2026.

1,5 M€
POUR LA RÉNOVATION
DE LOGEMENTS PRIVÉS



Réservoirs d'eau potable de la Bataillarde à Chambéry



Les panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures des tribunes du stade.

Transition énergétique

Bientôt une centrale photovoltaïque au Chambéry Savoie Stadium

Dans le cadre de son schéma directeur de transition énergétique 2022-2026, Grand Chambéry prévoit le développement des énergies renouvelables sur ses équipements pour pouvoir, grâce à elles, produire 20 % du total de ses consommations.

Grâce à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures des tribunes du Chambéry Savoie Stadium au printemps, l'Agglomération atteindra ses objectifs.

Avec la pose de panneaux photovoltaïques sur une surface totale d'environ 2 200 m², cette centrale aura une puissance de 500 kWc (KiloWatt crête : puissance fournie par un panneau photovoltaïque). Elle pourra ainsi produire en moyenne 500 000 kWh par an, soit la consommation annuelle moyenne de 100 foyers.

La production de la centrale sera utilisée en autoconsommation indirecte. En effet, des panneaux photovoltaïques produisant de l'énergie en journée, l'électricité produite ne pourra pas être utilisée pour le Chambéry Savoie Stadium, celui-ci fonctionnant principalement le soir.

Ainsi, une grande partie de la production alimentera le tiers de la consommation de

la piscine aqualudique du Stade, un équipement très énergivore, surtout en journée. Le reste de la production sera attribué à la consommation de locaux de Grand Chambéry au quartier Les Fontanettes.

Ce système d'autoconsommation indirecte permettra de réaliser d'importantes économies en termes de factures énergétiques.

L'installation de la centrale se fera au printemps, sa mise en service étant prévue pour juillet 2026.

Actuellement, le Chambéry Savoie Stadium appartient à la Ville de Chambéry.

Suite au vote du conseil communautaire du 22 mai 2025 déclarant cet équipement d'intérêt communautaire, le Chambéry Savoie Stadium deviendra un nouvel équipement de l'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2027.

UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE
D'UNE PUISSANCE DE

500 kWc

L'institution

En mars, vous voterez aussi pour l'Agglomération

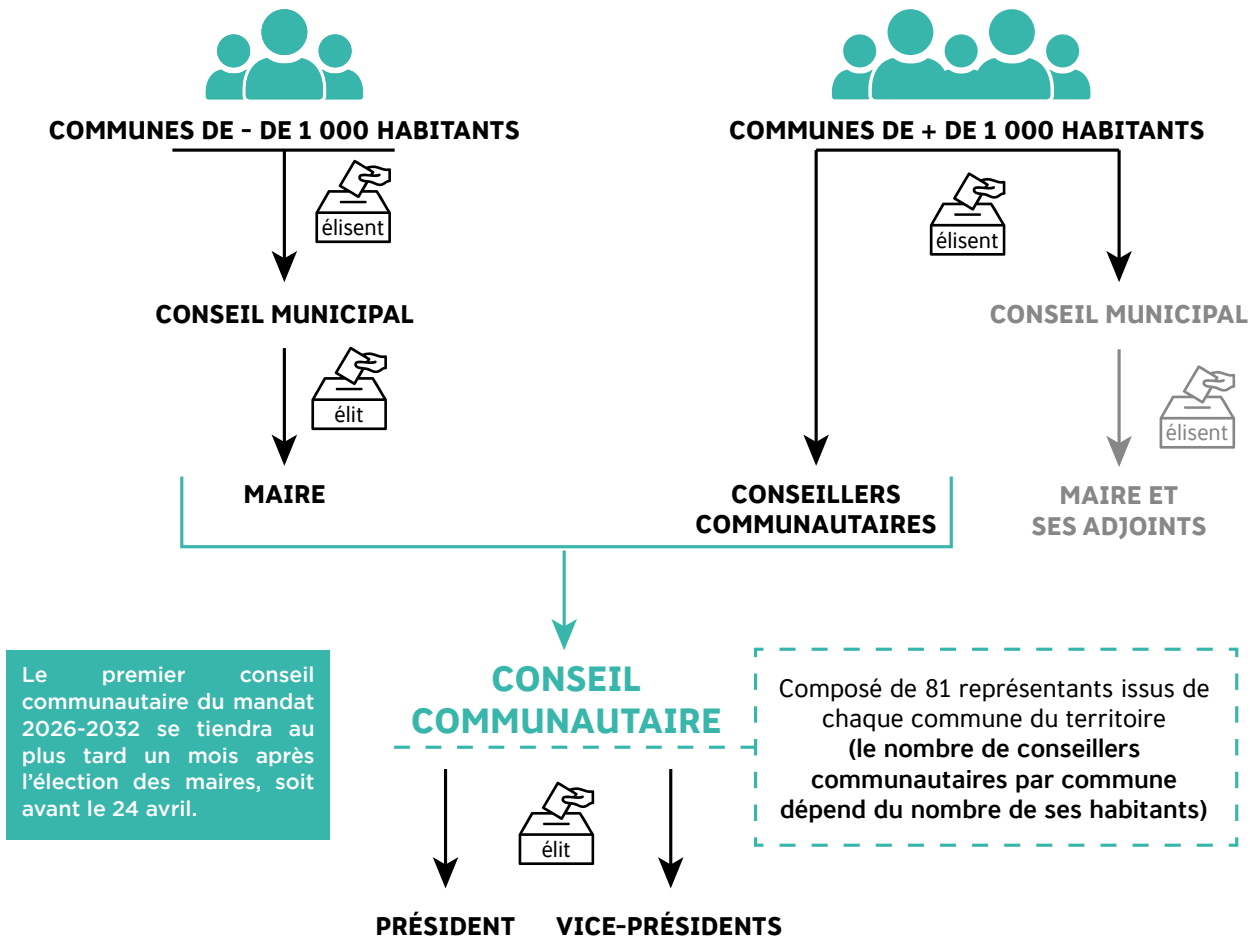
Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Dans ce cadre, chaque électeur votera pour élire les

conseillers municipaux de sa commune, mais aussi les conseillers communautaires de Grand Chambéry.

Vous votez dans une commune de moins de 1 000 habitants ? Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus. Vous mettrez dans votre enveloppe un bulletin composé d'une seule liste paritaire pour les conseillers municipaux, non modifiable (vous n'aurez pas le droit de rayer ou ajouter des noms).

Ces communes ont un seul conseiller communautaire, généralement le maire, sauf décision contraire du conseil municipal.

Vous votez dans une commune de 1 000 habitants ou plus ? Vous serez invité à mettre dans votre enveloppe un bulletin de vote qui désigne, de manière paritaire, les élus qui seront conseillers municipaux d'une part, et les élus qui seront conseillers communautaires d'autre part. Selon la taille de la commune, elle aura de 1 à 29 sièges au conseil communautaire de Grand Chambéry.



Le premier conseil communautaire du mandat 2026-2032 se tiendra au plus tard un mois après l'élection des maires, soit avant le 24 avril.

QUI FAIT QUOI ?

LE PRÉSIDENT

Élu parmi les conseillers communautaires, il représente l'autorité territoriale. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique intercommunale, notamment de l'exécution des délibérations votées en conseil communautaire.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Les vice-présidents sont élus par les conseillers communautaires.

Ils reçoivent des délégations du président sur des compétences de l'Agglomération (gestion des déchets, eau, mobilités, urbanisme...).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 81 représentants issus de chaque commune du territoire, c'est l'organe délibérant. Il débat et vote des projets qui relèvent de ses domaines de compétences. Il vote le budget de la collectivité.

Mobilités

Un nouveau centre d'exploitation des bus pour accompagner la transition écologique du réseau

Depuis déjà plusieurs années, Grand Chambéry a engagé la transition écologique de son parc de bus tout en développant l'offre de transports en commun. L'objectif, à terme, est de remplacer les bus diesels par des motorisations plus écologiques (électrique, biogaz).

L'actuel centre d'exploitation des bus n'est plus adapté pour pouvoir répondre aux enjeux de demain. En effet, outre la vétusté des bâtiments, l'espace est insuffisant pour pouvoir assurer l'accroissement continu de l'offre de transports et l'usage de bus articulés. De plus, le développement résidentiel récent du secteur Vetrotex rend l'activité industrielle du dépôt, et les nuisances qui en découlent, incompatible avec son environnement immédiat.

C'est pourquoi Grand Chambéry va engager la construction d'un nouveau centre d'exploitation moderne qui garantira la pérennité et la qualité du service de mobilités.

Situé sur le site des anciens abattoirs de Chambéry, il regroupera l'ensemble des entités nécessaires au fonctionnement du service de transports en commun de l'agglomération : pilotage administratif (direction, ressources humaines, finances, marketing...), maintenance préventive et curative (ateliers), ainsi que les espaces de vie et de prise de poste des conducteurs.

Ce nouveau dépôt, d'une capacité de stationnement de 95 bus, permettra de disposer d'installations aux normes et correctement dimensionnées pour abandonner le diesel et diversifier les choix d'énergie. Il ne sera doté que de stations de carburants propres (électricité, biogaz), aucune station diesel n'y sera installée.

Les bâtiments seront sobres, fonctionnels et intégrés à leur environnement.

Inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale, le site sera doté d'une centrale solaire en autoconsommation, avec 1 500 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Pour permettre l'accès des bus au dépôt, un nouveau rond-point sera créé avenue de la Houille Blanche.

L'ensemble du projet, d'un coût de 25 M€ HT, débutera à la fin de cet été pour une mise en service en 2030.

Dans le cadre des travaux de démolition et dépollution, Grand Chambéry a obtenu une subvention de 125 000 € de l'État au titre du « Fonds vert - France nation verte ».

UN PROJET INSCRIT DANS LE PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE » DE CHAMBÉRY

Depuis 2018, la Ville de Chambéry est engagée dans le dispositif national « Action Cœur de Ville », un programme ambitieux visant à revitaliser les centres des villes moyennes.

Habitat, mobilité, économie, patrimoine et services publics : cinq axes stratégiques portent des projets concrets pour rendre le centre-ville plus beau, plus

vivant et plus attractif, et ce grâce à un partenariat élargi dont fait partie Grand Chambéry.

Le futur centre d'exploitation des bus, créé en vue de l'augmentation de l'offre de transports en commun résolument verts, s'inscrit pleinement dans cette démarche « Action Cœur de Ville ».



Perspective du futur centre d'exploitation des bus

© L'Heudé et associés architectes



à La LOUPE

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Découvrez les coulisses !



Les piscines et la patinoire de Grand Chambéry accueillent chaque semaine des milliers d'usagers : familles, scolaires, clubs, sportifs amateurs ou de haut niveau.

Derrière ces équipements emblématiques se cache une grande diversité de métiers et de compétences, mobilisés pour garantir sécurité, confort, qualité et performance technique.

Au service de tous, des espaces collectifs et partagés avant tout



Les piscines et la patinoire de Grand Chambéry répondent à de multiples usages : apprentissage de la natation et du patinage, activités de bien-être, entraînements sportifs, compétitions, loisirs, événements. Leur fonctionnement repose sur une organisation rigoureuse et des équipes pluridisciplinaires.

Elles accueillent chaque jour une grande diversité de publics : enfants, scolaires, familles, clubs, sportifs amateurs ou de haut niveau, seniors, entreprises. Leur bon fonctionnement repose autant sur le professionnalisme des équipes que sur le respect des règles par chacun.

Parce que fréquenter un équipement sportif, c'est partager un même lieu avec d'autres usagers. Respect des agents, des autres pratiquants, des installations et du matériel : ces principes simples permettent à tous de profiter pleinement des équipements, dans une ambiance sereine et conviviale.

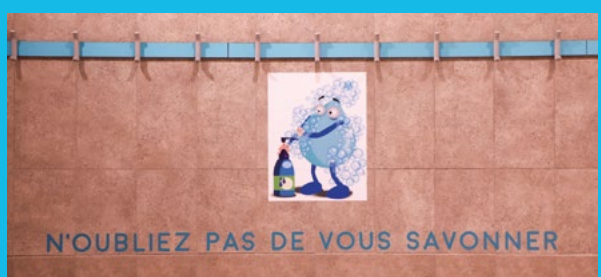
Dans des lieux très fréquentés, et plus encore dans les piscines, le respect des règles d'hygiène est fondamental. Elles participent à la santé et à la qualité des installations.

Une bonne hygiène des usagers permet de réduire la quantité de produits de traitement nécessaire, de limiter la consommation d'eau (moins de renouvellement et de lavage des filtres), d'améliorer la qualité de l'eau et du confort de baignade, tout en contribuant à préserver l'environnement et à maîtriser les coûts d'exploitation.

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité, les autres usagers et le travail des agents, chacun contribue à faire des piscines et de la patinoire de Grand Chambéry des lieux accueillants, sûrs et agréables, où l'activité physique, le loisir et le partage restent au cœur de l'expérience.

L'hygiène dans les piscines, quelques gestes indispensables

- Respecter les zones de déchaussage
- Passer aux toilettes avant la baignade
- Prendre une douche savonnée avant la baignade
- Passer ses deux pieds dans le pédiluve avant d'accéder aux bassins
- Porter une tenue adaptée (maillot de bain réglementaire et bonnet de bain)





Des améliorations continues pour le confort et la sécurité des usagers

Que ce soit dans l'achat de matériel ou des travaux d'aménagement, tout est pensé pour que chacun puisse profiter en toute sécurité et dans de bonnes conditions des piscines et de la patinoire.

Grand Chambéry renouvelle ainsi fréquemment le matériel mis à disposition du public : patins, casques, matériel pédagogique à la patinoire ; planches, frites, flotteurs, fauteuils pour personnes à mobilité réduite ou matériel spécifique pour les cours et activités aquatiques dans les piscines...

De plus, l'Agglomération investit régulièrement pour réaliser des aménagements offrant plus de sécurité et un meilleur confort aux usagers.

À la piscine du Stade, l'espace bien-être a été repensé pour créer un lieu encore plus chaleureux et accueillant. Une tonnelle et des parasols ont été installés dans les espaces extérieurs, proposant ainsi des zones ombragées et de fraîcheur en été. Enfin, les sols des vestiaires ont été refaits, avec la pose d'une résine antidérapante, pour plus de sécurité.

Dans les deux piscines, un système de récupération de chaleur et d'économie d'eau a été mis en place : l'eau qui déborde des bassins, encore chaude, est récupérée pour préchauffer l'eau neuve de la piscine. Une fois refroidie, elle est réutilisée pour le lavage des filtres.

À la patinoire, des aménagements dans les vestiaires et la création prochaine d'une zone de stockage offrent un meilleur confort pour les clubs.

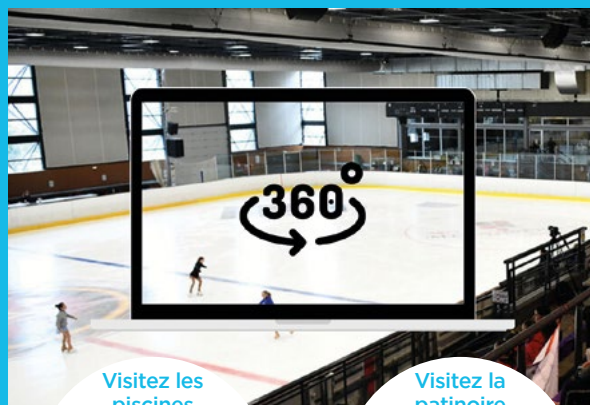
La sécurité a également été renforcée, notamment pour les matchs de hockey, avec le changement de la rambarde du tour de glace et le renforcement des vitres.

Découvrez les équipements sportifs de Grand Chambéry en virtuel !

Grand Chambéry vous propose une manière originale de découvrir ses équipements sportifs : la visite virtuelle à 360°. Vous pouvez désormais explorer en ligne la piscine aqualudique du Stade, ainsi que la piscine et la patinoire de Buisson Rond.

Grâce à ce dispositif immersif, il vous est possible de parcourir chaque lieu comme si vous y étiez : des bassins ou de la piste aux gradins, en passant par les vestiaires, chaque espace est accessible d'un simple clic. Une manière simple et pratique de se familiariser avec ces équipements avant une première visite, de repérer les lieux ou tout simplement de satisfaire sa curiosité ! Vous pouvez aussi y retrouver toutes les informations pratiques (horaires, comment s'y rendre...).

Cette nouveauté s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès à l'information et de rendre les équipements de l'Agglomération plus accessibles à tous les publics, y compris aux familles, aux nouveaux arrivants ou encore aux usagers en situation de handicap.



Visitez les piscines



grandchambery.fr

Visitez la patinoire



grandchambery.fr

Des métiers variés pour garantir un accueil et un service optimal

Qu'il s'agisse des piscines ou de la patinoire, les agents de Grand Chambéry qui y travaillent s'engagent chaque jour pour offrir aux habitants des équipements sûrs et accueillants, contribuant à la qualité de vie, à la santé et au dynamisme du territoire. Si certains sont en contact avec le public, d'autres travaillent en coulisses, souvent en horaires décalés pour préparer les équipements à l'accueil des usagers.

LES AGENTS D'ACCUEIL ET DE VENTE

Premier contact avec le public, les agents d'accueil jouent un rôle clé dans la qualité de l'expérience usager. Information, orientation, gestion des inscriptions et des abonnements, accompagnement des scolaires, des clubs et des événements : leur sens du service public, leur écoute et leur capacité à gérer des situations variées sont essentiels au bon fonctionnement des équipements.

LES MAÎTRES NAGEURS SAUVETEURS

Dans les piscines, ils assurent avant tout la sécurité des usagers. Surveillance des bassins, prévention des comportements à risque, interventions rapides : leur vigilance est constante.

Mais leur rôle ne s'arrête pas là. Pédagogues, ils enseignent le savoir-nager, encadrent les scolaires et animent de nombreuses activités aquatiques et événements. Leur expertise repose sur des formations exigeantes, régulièrement actualisées.

LES AGENTS DE PISTE ET D'ANIMATION

À la patinoire, présents sur et autour de la piste, ils veillent au respect des règles, accompagnent les débutants et assurent la sécurité de tous les publics. Leur rôle contribue à une ambiance conviviale et à une pratique sereine du patinage.

Leurs missions comprennent aussi la conception et l'organisation des événements, des séances thématiques et des animations pour tous les âges. Qu'il s'agisse de spectacles, de soirées à thème ou d'activités pour les scolaires, les agents coordonnent la logistique, supervisent le bon déroulement des séances et veillent à ce que chaque événement se déroule en toute sécurité. Leur polyvalence et leur expertise permettent ainsi de combiner sécurité, accueil, animation et gestion de manifestations offrant aux visiteurs une expérience complète et agréable à la patinoire.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE GRAND CHAMBÉRY EN CHIFFRES

- 415 000 usagers par an dans les piscines
- 136 000 usagers par an à la patinoire
- + de 80 agents dans les piscines et à la patinoire

LES ÉDUCATEURS SPORTIFS

Les éducateurs sportifs de la patinoire assurent l'encadrement pédagogique des pratiquants, tous publics confondus. Ils contribuent au développement de la pratique des sports de glace et à l'apprentissage du patinage dans un cadre structuré, ludique et sécurisé.

Ils conçoivent, préparent et animent des séances d'apprentissage et de perfectionnement du patinage. Ils veillent en permanence à la sécurité des usagers, au respect des règles de pratique et à la bonne utilisation du matériel pédagogique.

LES TECHNICIENS D'EXPLOITATION

Dans les coulisses des piscines, les techniciens assurent un travail de haute précision au cœur de leur bon fonctionnement.

Traitement et contrôle permanent de la qualité de l'eau, systèmes de filtration, de chauffage et de ventilation, maintenance des équipements : tout est surveillé en continu pour garantir des conditions sanitaires irréprochables et une performance énergétique maîtrisée. Une part importante de leur travail concerne la manipulation de produits chimiques potentiellement dangereux, tels que le chlore ou d'autres désinfectants. Ces opérations et processus d'exploitation, soumis à une réglementation stricte, nécessitent une formation spécifique, une parfaite connaissance des risques et l'utilisation d'équipements de protection adaptés. Chaque geste est réfléchi afin d'éviter tout danger pour les usagers, les collègues et l'environnement.



RAPHAËL MILLION,
technicien d'exploitation à la piscine de Buisson Rond

Mon travail requiert une expertise technique et une réelle autonomie dans plusieurs domaines (électricité, traitement de l'eau, maintenance des installations...).

La polyvalence, la rigueur et la capacité d'adaptation sont indispensables pour assurer des interventions efficaces et sécurisées sur des problématiques de maintenance

variées et parfois complexes.

Un métier exigeant et stimulant que j'apprécie particulièrement pour ses défis permanents et les apprentissages continus qu'il offre chaque jour.



LES TECHNICIENS GLACE ET MAINTENANCE

Maintenir une glace de qualité demande une expertise pointue. Les techniciens ajustent en permanence sa température, son épaisseur et sa dureté en fonction des usages : patinage de loisir, hockey sur glace, patinage artistique ou compétitions. Ils réalisent pour cela les opérations de surfacage, d'arrosage et de traçage afin de garantir une surface de glisse de qualité. Leur maîtrise du froid industriel et des systèmes de régulation garantit sécurité, performance et confort de glisse.

Ils surveillent le bon fonctionnement des installations frigorifiques, notamment les groupes de production de froid, les réseaux et les températures, et procèdent à leur entretien courant.

Ils effectuent la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des équipements techniques (compresseurs, installations électriques et mécaniques...). Ils participent également à l'entretien général de la patinoire, incluant les vestiaires, les gradins et les locaux techniques, afin d'assurer un environnement propre, fonctionnel et accueillant.

Ils contribuent enfin à la préparation et au bon déroulement des manifestations sportives et événements, tels que les entraînements et compétitions de hockey ou de patinage artistique, dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et des procédures internes.

UNE PATINOIRE MODULABLE POUR LES ÉVÉNEMENTS

Au-delà de sa vocation sportive et de loisirs, la patinoire de Grand Chambéry est un équipement hautement transformable et capable d'accueillir des événements sportifs, professionnels, culturels ou institutionnels. Cette modularité en fait un véritable outil au service de l'attractivité du territoire et du monde économique local.

Les équipes techniques interviennent pour recouvrir la surface de glace avec un parquet isolant, reconfigurer les espaces (gradins, zones d'accueil, piste) ou encore ajuster les conditions thermiques, l'éclairage et la sonorisation.

Installer et désinstaller le matériel pour un événement sans que cela n'ait d'impact sur le fonctionnement habituel de la patinoire nécessite un travail minutieux qu'il faut effectuer rapidement et efficacement.



LES TECHNICIENS DE PROPRETÉ

Espaces très fréquentés, les équipements sportifs exigent une propreté irréprochable. Les agents d'entretien interviennent tout au long de la journée, avant, pendant et après la présence des publics dans les vestiaires et les sanitaires. Leur mission est indispensable pour le confort des usagers et le respect des normes d'hygiène.

Derrière une piscine propre, accueillante et sûre, se cache le travail rigoureux et souvent méconnu des agents d'entretien spécialisés en milieu aquatiques. Leur mission va bien au-delà du simple nettoyage : ils garantissent chaque jour la propreté des équipements pour le confort des usagers et facilitent l'utilisation des casiers.

Les agents d'entretien en milieu aquatique sont des professionnels polyvalents et techniques, combinant savoir-faire manuel, maîtrise des processus et gestion des équipements spécialisés.

Derrière la glace lisse et sécurisée de la patinoire, le rôle des agents d'entretien va bien au-delà du simple nettoyage : ils garantissent la sécurité des patineurs.

Le travail de ces professionnels repose sur des procédures précises et techniques. Les agents manipulent également des produits chimiques et équipements techniques.

Lors des séances publiques, la patinoire peut accueillir jusqu'à 1 000 personnes, avec des sessions très courtes. Dans ce contexte, tous les agents doivent réagir instantanément pour récupérer les équipements utilisés (patins, casques...), les nettoyer et équiper les nouveaux visiteurs. Il faut pouvoir ainsi gérer les files d'attente et permettre l'entrée rapide sur la glace, tout en maintenant un service sûr et efficace. Chaque seconde compte pour que la session commence à l'heure et que tous profitent pleinement de leur temps de glisse.



VJOLLCE KRASNIQI,
technicienne de propreté à la patinoire de Buisson Rond

De l'entretien des espaces publics à la distribution des patins lors des séances, ma mission repose sur une grande polyvalence, une forte réactivité et un le sens du contact. Dans un contexte de forte affluence, il faut gérer le rythme, le stress et l'organisation pour permettre à tous d'accéder à la glace dans les meilleures conditions.

LES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES

Le travail de l'équipe administrative des grands équipements de Grand Chambéry est souvent discret mais essentiel. Elle gère la planification des séances et des cours, les inscriptions, la facturation, la bonne tenue des budgets. Sa rigueur et son organisation permettent de coordonner les différents services et de répondre efficacement aux besoins du public. Sans elle, la logistique des équipements serait difficile à maîtriser.

Elle travaille également étroitement avec la Direction de la communication de Grand Chambéry afin d'assurer une meilleure visibilité des activités et événements organisés dans les piscines et la patinoire.

UNE QUESTION LEURS RÉPONSES

Comment faciliter les déplacements du quotidien à l'échelle d'un vaste bassin de vie ? C'est l'objectif du SYMOS, Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard, qui réunit Grand Chambéry, Grand Lac, Cœur de Savoie et le Département de la Savoie. Ce syndicat réfléchit à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et des entreprises de son périmètre d'intervention, notamment à travers son Schéma des mobilités.

SYMOS
Syndicat des Mobilités de l'Ouest Savoyard



Alain Caraco,
vice-président en charge des coopérations métropolitaines de mobilité

« La création du SYMOS vise à réduire les effets de frontières entre les intercommunalités, en garantissant la possibilité de se déplacer sans coupure sur les territoires de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie.

Il témoigne de la coopération et de l'ambition des trois intercommunalités pour répondre aux enjeux des mobilités du quotidien.

Le Schéma des mobilités du SYMOS en est le premier acte fondateur. En plus de coordonner et d'amplifier les offres de mobilité de chaque territoire,

il propose, pour les six prochaines années, des actions concrètes et inédites en matière de mobilités alternatives à la voiture.

De ce fait, il constitue une feuille de route politique ambitieuse, objective et finançable pour converger, à horizon 2030, vers un réseau de transport unique intégré et pour tracer la trajectoire d'une Autorité Organisatrice des Mobilités unique. »



Matthias Kocher,
chargé de mission mobilités au SYMOS

« Le plan d'actions du Schéma des mobilités se décline pour chacune des mobilités et s'articule avec l'évolution de l'offre ferroviaire TER prévue par la Région pour les années à venir.

L'une des actions-phares sera les deux nouvelles lignes de cars au départ de la future gare routière de la Cassine à Chambéry : l'une ira dans l'agglomération aixoise (territoire de Grand Lac), l'autre ira au parc d'activités économiques Alpespace,

à côté de Montmélian (territoire de Cœur de Savoie).

Pour les cyclistes, le plan prévoit de doubler la flotte de vélos en location.

Le covoiturage sera développé en renforçant les politiques actuelles de gratification et par de nouvelles aires dédiées. Pour inciter au report modal, le SYMOS réalisera un schéma de parking-relais sur le bassin de vie.

Enfin, l'instauration de partenariats dédiés avec les employeurs sera prévue pour renforcer l'impact des actions du schéma. »



David Courtine,
directeur général adjoint de Grand Chambéry

« Les politiques de mobilité doivent s'inscrire à l'échelle pertinente du bassin de vie, allant au-delà des seuls périmètres institutionnels.

Cette échelle géographique adaptée implique une approche multimodale, prenant en compte la diversité des usages et des pratiques.

Dépasser le cadre intercommunal permet ainsi de mieux répondre aux besoins des habitants, de renforcer les capacités d'action des collectivités, d'éviter la dispersion

des initiatives et de se rapprocher des réalités territoriales vécues.

Ces principes ont guidé l'élaboration du Schéma des mobilités. Document stratégique de planification à l'échelle des territoires de Grand Lac, Cœur de Savoie et Grand Chambéry, il constitue une réponse pragmatique et concertée. Il vise la mise en œuvre de solutions de mobilité cohérentes, adaptées aux spécificités locales, contribuant aux objectifs de transition écologique, sociale et territoriale. »





C'EST DIG !



L'autopartage, l'alternative idéale à la voiture individuelle

L'autopartage est la mise à disposition de véhicules en libre-service, au profit d'usagers et pour la durée et la destination de leur choix. Le service peut être proposé par une structure privée ou publique, mais il s'organise également entre particuliers. C'est un moyen de déplacement très avantageux qui offre une grande liberté de déplacements sans avoir les contraintes d'une voiture particulière (assurance, stationnement...). Essayer l'autopartage, c'est l'adopter !



COLIN CHABOT

Responsable du pôle covoiturage à l'agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc

Le principal bénéfice de l'autopartage est de changer pour l'utilisateur la perception de la voiture, passant d'un investissement à rentabiliser à un coût de fonctionnement à optimiser.

On remarque chez les utilisateurs une augmentation significative de l'utilisation des mobilités actives et des transports en commun dans les trajets du quotidien, et une diminution des distances parcourues.

Ainsi, on observe depuis quelques années une diminution de 40 % de l'usage de la voiture, la reléguant aux trajets pour lesquels il n'existe pas d'alternative.

En plus de réduire la dépendance à la voiture individuelle, une voiture partagée libère aussi entre 3 et 4 places de stationnement qui peuvent être réaffectées à d'autres usages (espaces piétons ou végétalisation).



FLORIAN HISSELLI

Membre du Club Climat Citoyens de Grand Chambéry

Depuis quatre ans, le Club Climat Citoyens de Grand Chambéry a souhaité développer l'autopartage entre particuliers. Le concept est très simple : un propriétaire met son véhicule à disposition de voisins, avec des règles d'usage définies ensemble. Ce système permet de lever les obstacles d'organisation et d'assurance qui peuvent se poser dans le cas d'un simple prêt de véhicule.

L'autopartage est une solution de déplacement qui complète les transports existants, réduit les coûts, limite l'empreinte carbone et crée du lien.

Quatre groupes fonctionnent déjà sur l'agglomération de Grand Chambéry. Nous souhaitons désormais essaimer cette pratique et franchir le cap de l'expérimentation vers une solution durable et sécurisante en accompagnant toutes les personnes intéressées dans la création de nouveaux groupes.



CLAIRE DEVERCHÈRE

Utilisatrice du service d'autopartage Citiz

Nous utilisons depuis cinq ans le service d'autopartage de la coopérative Citiz dont nous sommes sociétaires.

Nous avons mis notre voiture à disposition de Citiz qui prend en charge toute la gestion du véhicule et l'intègre à sa flotte.

Avec notre abonnement, nous réservons régulièrement un véhicule. Habitant au centre de Chambéry, nous trouvons beaucoup d'avantages à ce service qui permet de limiter la place de la voiture en ville et offre une solution de transport complémentaire au bus, au vélo, ou à la marche !

Nous avons à disposition un choix varié de véhicules, de la petite citadine au grand utilitaire, bien répartis sur l'ensemble de Chambéry.

Nous trouvons facilement des véhicules disponibles. La réservation est simple et souple. Ce service répond bien à nos besoins de déplacements.

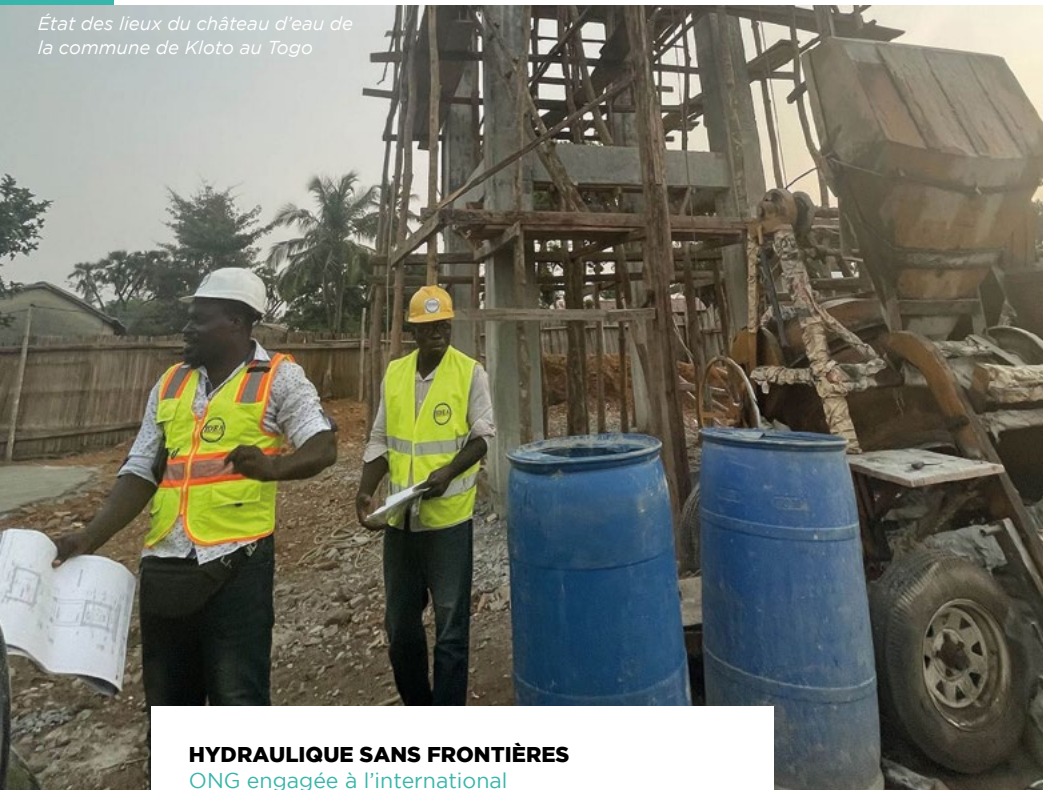


ILS AGISSENT

Depuis maintenant 20 ans, la loi Oudin-Santini autorise les collectivités à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget en eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Grand Chambéry s'est pleinement investie dans cette démarche en soutenant plusieurs projets visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans des pays en développement.

État des lieux du château d'eau de la commune de Kloto au Togo



HYDRAULIQUE SANS FRONTIÈRES
ONG engagée à l'international

Pour un accès à l'eau et à l'assainissement

Essentielle à la vie, au développement et à l'éducation, l'eau est malheureusement encore trop souvent synonyme de précarité, de maladies et de décès.

On estime que l'accès à des toilettes et au lavage des mains systématique permettraient de sauver environ 557 000 vies chaque année.

Aujourd'hui, près de 50 % de la population mondiale n'a toujours pas accès à l'eau et 2,4 milliards de personnes vivent sans installations sanitaires appropriées, rendant ces manques la première cause de mortalité au monde.

C'est dans un esprit de solidarité internationale que s'est créée à Chambéry, en 1990, l'ONG Hydraulique Sans Frontières (HSF). Son objectif est clair : agir pour assurer un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement. Grâce à ses nombreux

projets, l'association permet chaque année à des centaines de personnes d'obtenir des infrastructures durables comme des forages, puits et sanitaires au cœur de leurs villages.

Au Togo, dans la commune de Kloto, HSF conduit un projet d'étude en partenariat avec Grand Chambéry et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation d'une future adduction en eau potable et de dispositifs d'assainissement adaptés aux besoins du territoire. Cette mission s'inscrit, pour l'Agglomération, dans le cadre de la solidarité internationale. Un engagement déterminant pour l'ONG, comme le souligne Dominique Gautier, sa vice-présidente : « *Grand Chambéry est un partenaire financier majeur nous permettant de poursuivre notre engagement au Togo. Son appui nous permet de renforcer des*

actions essentielles en matière d'accès à l'eau potable, d'assainissement et de gouvernance locale. »

Du 1^{er} au 8 décembre 2025, Grand Chambéry s'est mobilisée au côté d'HSF lors d'une mission à Kloto. Avec l'assistance d'un bureau d'études local, cette mission a permis de terminer l'état des lieux, de lancer un projet d'accès à l'eau et de poser les bases d'une gestion durable.

Cette mission a permis de sélectionner les ouvrages à conserver ou à réhabiliter qui seront inclus dans la future adduction. Elle a également mis en avant que les écoles constituent une priorité majeure en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, afin de lutter contre les maladies infantiles.

+ d'infos sur : hydrauliquesansfrontieres.org



Comité villageois de développement à Kpadape sur la commune de Kloto, avec Koffi Botoklo (chemise bleu foncé) et Pierre Mazingue à sa gauche

KOFFI BOTOKLO

Natif du village de Kpadapé sur la commune de Kloto

Un combat local pour un accès durable

Koffi Botoklo, ingénieur en génie civil et entrepreneur dans le secteur du BTP, est natif de Kpadape, village de la commune de Kloto, où vivent encore ses parents et où il se rend régulièrement.

Depuis son plus jeune âge, il connaît les problèmes récurrents de pénurie d'eau qui touchent le territoire durant la saison sèche. L'arrivée des pluies permet habituellement la reconstitution du niveau des nappes phréatiques, l'eau revient dans les puits et les rivières reprennent leurs cours habituels.

Cependant, l'utilisation intensive de pesticides et de produits chimiques dans l'agriculture a entraîné la pollution des cours d'eau, rendant leur consommation

impossible. À cela s'ajoute l'impact du réchauffement climatique, provoquant des pénuries de plus en plus fréquentes.

Face à ce constat, Koffi a décidé d'agir : « *Étant en constante recherche de solutions, j'ai décidé d'approcher Pierre Mazingue (président de l'association HSF) qui était en mission au Togo afin de lui évoquer la volonté du Comité villageois de développement de bénéficier de l'accompagnement de son association.* »

Cette demande marque le début d'un projet ambitieux visant à établir un accès à l'eau potable et à l'assainissement adapté pour les habitants de la commune.

CHAMBÉRY SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une association qui contribue au développement des territoires

Une mission au service des territoires

Dans le cadre de la coopération internationale, une première mission menée conjointement avec la ville de Chambéry et l'association Chambéry Solidarité Internationale (CSI) avait été effectuée, du 20 au 27 avril 2024, à Taroudant au Maroc.

Ce premier déplacement sur le terrain avait pour ambition de comprendre le système de gestion de l'eau et de l'assainissement, mais également des déchets.

Cette phase a notamment permis de découvrir les moyens dont disposent les agents de Taroudant, de visiter les infrastructures sur place et de rencontrer les parties prenantes.

Une démarche stratégique face aux défis environnementaux actuels, comme le souligne Julien Dondenne, directeur de CSI : « *Depuis avril 2024, cette coopération bilatérale entre la France et le Maroc s'inscrit dans une démarche structurante autour de la gestion durable de l'eau, de l'assainissement*



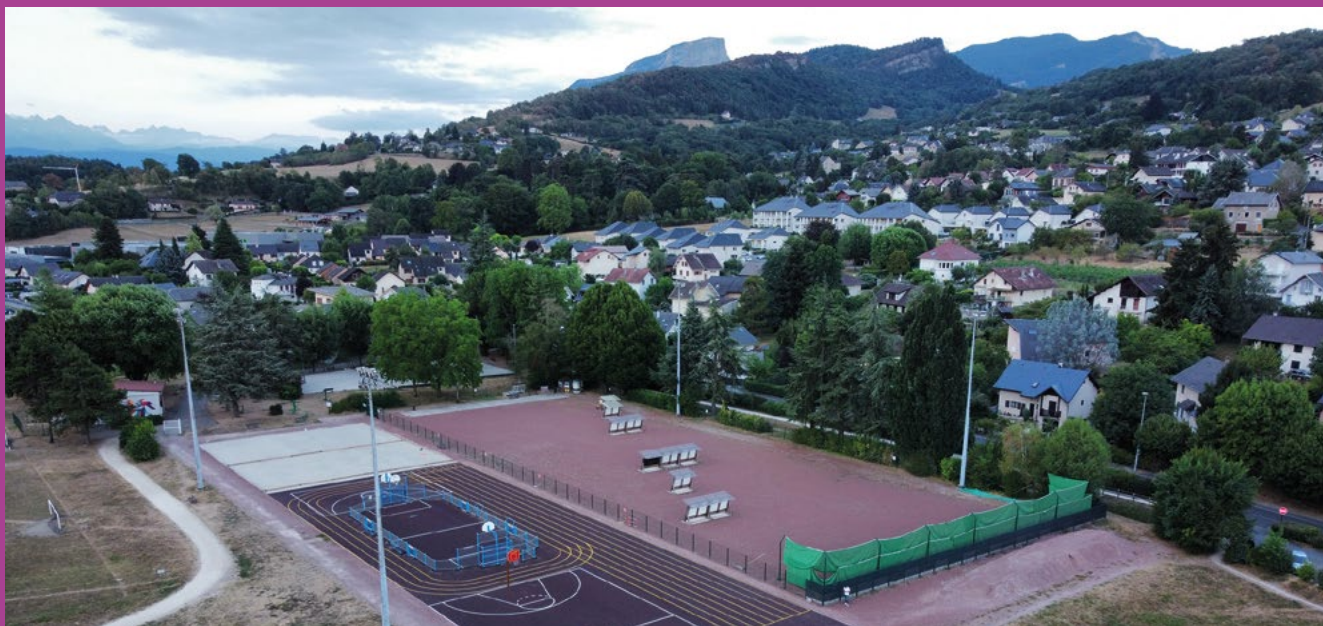
Collecte des déchets à Taroudant en avril 2024

et des déchets, enjeux majeurs de la coopération internationale face au changement climatique. »

Dans le cadre de cette collaboration, fin d'année 2025, Grand Chambéry a donné un camion-benne à la ville de Taroudant afin de les aider dans la collecte des déchets.

ZOOM SUR...

UNE COMMUNE DE GRAND CHAMBÉRY



Barberaz : pour le mieux vivre ensemble

En limite de Chambéry, dans le parc régional de la Chartreuse, la commune de Barberaz déroule comme un ruban son territoire depuis les rives de la Leysse jusqu'aux contreforts du Granier, au gré de ses quartiers historiques (Hauts, Centre et Madeleine).

Si la commune ne dispose pas de grands espaces commerciaux ou d'activités (à l'exception de la Peysse), elle reste un poumon vert de l'agglomération grâce à sa plaine des sports et à ses chemins de randonnées si fréquentés dès les beaux jours venus.

Mais Barberaz n'a pas seulement une vocation agricole ou de loisirs, c'est aussi une commune où l'habitat s'est développé rapidement depuis une dizaine d'années avec l'arrivée de nouveaux résidents dans le centre-bourg et la Madeleine et aussi la création de logements sociaux (20 % du parc). La population communale est donc passée de 4 700 à 5 700 habitants en 10 ans.

De par sa proximité avec la ville centre, Barberaz ne veut pas devenir une ville dortoir. Aussi, de nombreux projets ont vu le jour depuis 5 ans :

- développement de la pratique sportive reconnue au plan national par l'obtention du « label ville active et sportive »,
- mise en place d'une véritable politique culturelle, création du Tiers Lieu « Le Percolateur »,
- développement du commerce de proximité avec notamment l'arrivée de nouveaux restaurants,

- renaissance du marché,
- bouillonnement du tissu associatif,
- installation du centre social AMEJ...

Toutes les actions sont tournées vers le mieux vivre ensemble, la solidarité et la résolution des problèmes des jeunes et des aînés notamment dans une commune qui a vu un accroissement significatif de son territoire en veille active de Politique de la Ville.

Soucieuse de l'environnement et de l'adaptation aux besoins des habitants qui sont régulièrement associés aux choix et aux décisions prises, la commune a misé sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux, le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public et également sur l'opération phare de la rénovation-extension de l'école de l'Albanne.

Enfin, depuis 2020, par un particularisme administratif, le CCAS de Barberaz est en charge de la gestion de l'EHPAD des Blés d'Or situé sur la commune de Saint-Baldoph.



BONS PLANS

Et encore plus sur [grandchambery.fr](https://www.grandchambery.fr)     

« GERMINATIONS », une installation collective contemporaine à découvrir bientôt à la Chartreuse d'Aillon

La Chartreuse d'Aillon, rouverte au public depuis l'été 2025, est un site emblématique qui se veut être un lieu de valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel du massif des Bauges.

Tout au long de l'année, les visiteurs peuvent y découvrir un condensé de savoir-faire local combinant patrimoine, agriculture, botanique, herboristerie, géologie et culture.

Afin de célébrer ce nouvel élan, l'association La Chartreuse d'Aillon proposera, dès avril, une installation collective : GERMINATIONS. Comme la Chartreuse renaît après avoir risqué l'oubli, la graine porte en elle la mémoire du passé et la promesse du futur. Elle devient métaphore du lieu et de son nouveau cycle de vie.

Les 15 artistes retenus pour ce projet vont ainsi investir tous les espaces du site : le bâtiment de la Chartreuse mais également les espaces extérieurs. À travers chacune des œuvres, installations contemplatives, participatives, interactives ou immersives, les visiteurs pourront toucher, voir, entendre la germination ou le vivant, instaurant un dialogue avec le patrimoine existant, le végétal qui l'entoure et l'avenir culturel et cultural du site.

Ce projet artistique a vocation à susciter chez le visiteur émotions, interrogations et reconnexion. Émotions face aux œuvres d'art exposées, interrogations autour du lien entre la graine et la renaissance de la Chartreuse, reconnexion à soi-même à travers la nature, le sol, le végétal, le minéral et l'animal si petit soit-il. Ainsi, l'installation propose une expérience sensorielle, immersive et poétique qui fait de la Chartreuse un lieu vivant, tourné vers l'art, la nature et la transmission.

Installation du 4 avril à décembre 2026

La Chartreuse d'Aillon

630 route de la Chartreuse 73340 Aillon-le-Jeune

Tous les
détails sur :
lachartreusedaillon.com





INFOS PRATIQUES

Journal non reçu ?

Même si vous avez apposé un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir ce magazine. Il est distribué 5 fois par an. Si vous ne l'avez pas reçu :

- 1) Assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté.
- 2) Si ce n'est pas le cas, signalez-le-nous sur : simplici.grandchambery.fr

Simpl'ici, le site de vos démarches en ligne

Faire un signalement, gérer votre abonnement d'eau, réserver un composteur ou un broyeur à végétaux, inscrire vos enfants aux cours collectifs des piscines, acheter ou réserver vos accès aux piscines ou à la patinoire... et bien d'autres démarches que vous pouvez effectuer en un simple clic sur simplici.grandchambery.fr !

Contacteur le service de l'eau

Fuite d'eau, problème de débit ? Signalez-nous les incidents que vous constatez.

Accueil de Chambéry : 04 79 96 86 70
Antenne des Bauges : 04 79 54 53 56

Permanences numériques

Grand Chambéry propose des permanences avec ou sans rendez-vous pour accompagner gratuitement les personnes dans leur apprentissage des outils numériques sur tout le territoire. Retrouvez le planning sur : grandchambery.fr

Déchetterie mobile

En complément des quatre déchetteries fixes, la déchetterie mobile circule à travers les 38 communes de l'Agglomération.

Horaires : 9h - 12h30 / 13h15 - 15h

Février :

Mardi 24 : Sonnaz

Mercredi 25 : Chambéry Laurier

Vendredi 27 : Saint-Jeoire-Prieuré

Mars :

Mardi 3 : La Thuile

Mercredi 4 : Vimines

Judi 5 : Bassens

Vendredi 6 : Hauts-de-Chambéry

Mercredi 11 : Les Déserts

Judi 12 : Saint-Jean-d'Arvey

Vendredi 13 : Lescheraines

Samedi 14 : Thoiry

Mercredi 18 : Chambéry centre

Vendredi 20 : Chambéry centre

Samedi 21 : Aillon-le-Jeune

Mercredi 25 : Chambéry Laurier

Judi 26 : Chambéry Grenette

Vendredi 27 : Chambéry Biollay

Samedi 28 : Saint-Sulpice

CALENDRIER INTERACTIF DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Actualisé en temps réel, il vous offre une vue claire des dates et des horaires de passage de la déchetterie mobile dans les 38 communes de l'Agglomération. RDV sur grandchambery.fr

Eau, déchets, vélo: des ateliers tout au long de l'année

DU CAPTAGE À LA DISTRIBUTION : DES ATELIERS POUR COMPRENDRE LE COURS DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE

Souvent dissimulée derrière nos gestes du quotidien, l'eau accomplit pourtant un long parcours avant d'atteindre nos robinets.

Tout au long de l'année, plusieurs ateliers vous proposent de mieux comprendre son périple entre sécurisation, captation, traitement et distribution... L'eau, c'est toute une histoire !

Que ce soit au cours de visites, d'ateliers de fabrication de produits domestiques non polluants ou de jeux collaboratifs, diverses animations vous permettront de mieux comprendre et appréhender la richesse en eau du territoire chambérien et la nécessité de la préserver.

Retrouvez tous les ateliers proposés sur www.grandchambery.fr



Station d'épuration à macrophytes pour le traitement des eaux usées par les plantes

DES VISITES ET DES ATELIERS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

S'initier à la couture d'objets utiles, découvrir les recettes de la fabrication de produits ménagers, maîtriser l'art du compostage, savoir réparer les objets du quotidien... Grand Chambéry propose de nombreux ateliers pour prévenir et réduire ses déchets.

Retrouvez tous les ateliers proposés sur www.grandchambery.fr

DES ATELIERS POUR ROULER À VÉLO EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Avec le soutien de Grand Chambéry, la Vélostation vous propose différents ateliers autour du vélo : apprendre à en faire ou reprendre confiance, la mécanique... Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous trouverez l'atelier qu'il vous faut !

Pour + d'infos : synchro.grandchambery.fr

NOTEZ LA DATE : DIMANCHE DE RÉCUP'

Dimanche 26 avril de 10h à 18h

Salle Paul Batail à Chambéry-le-Vieux

Pour cette édition, le thème sera la réparation.



Festival les Nuits de la Roulotte, 24^e édition

Du 26 février au 7 mars

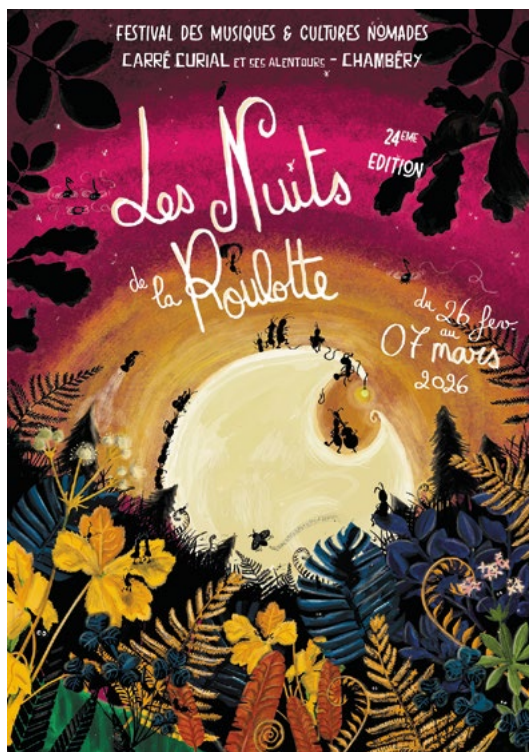
Au Carré Curial à Chambéry et dans les lieux partenaires

Du 26 février au 7 mars, plusieurs lieux de Chambéry vibreront aux rythmes du festival avec des concerts, des spectacles, des ateliers, des projections... autour des cultures nomades !

Laissez-vous surprendre par des musiques kurdes, balkaniques ou même brésiliennes, enveloppez-vous dans les senteurs de bois fumant, d'épices et de bons petits plats mitonnés...

Venez vous réchauffer et danser auprès des braseros, sous un ciel illuminé par une multitude de guirlandes colorées au ChapiCurial. Venez créer, découvrir, inventer lors des Aprèm Roulotte dédiées à toute la famille... Profitez aussi d'une programmation variée aux multiples facettes dans nos lieux partenaires !

+ d'infos et réservations : lesnuitsdelaroulotte.com



© Alpinographie pour Grand Chambéry Alpes Tourisme

Mad Marg'

Samedi 14 mars de 13h à 21h

Aillons-Margériaz 1400 à Aillon-le-Jeune

Gratuit

Place à la créativité à la station de ski Aillons-Margériaz 1400 avec Mad Marg' ! Construisez votre OGNI (objet glissant non identifié) à partir de matériaux recyclés, dévalez la piste et tentez de séduire le jury pour remporter des lots. Casque obligatoire, équipes de 1 à 3 personnes, inscription par mail ou sur place avant 16h.

L'événement est accessible aux piétons.

+ d'infos : aillons-margeriaz.com

Foire bio des Savoie, 20^e édition

Dimanche 26 avril de 9h30 à 17h

Halle Decroux à La Motte-Servolex

Grand rendez-vous annuel des agriculteurs bio, des artisans locaux, et des associations engagées du territoire, venez découvrir la grande variété de produits bios et locaux, mais également discuter avec des producteurs et des associations du territoire.

De nombreuses animations et stands vont faire de cette journée une grande fête autour de l'agriculture biologique !

+ d'infos : restaualim@adabio.com



© ADABIO

**GRAND
CHAMBÉRY**
l'agglomération

**GRAND
CHAMBÉRY**
l'agglomération

PACO RASSAT
SLALOM

OCÉANE MICHELON
BIATHLON

**L'AGGLO,
FIERE DE SES
ATHLETES**

Allons Margérlaz
CHAMBÉRY MONTAGNES

Savoie Grand Revard
CHAMBÉRY MONTAGNES

CHAMBÉRY MONTAGNES